



BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES – SCIC SAS HABITÉE

Nom de la collectivité:

Adresse complète :

Par délibération du Conseil municipal départemental régional prise en assemblée plénière en date du

En application des dispositions de l'article 19 septies de la loi n°47-1775 du 10 septembre 1947 portant statut de la coopérative d'intérêt collectif,

Déclare vouloir devenir sociétaire de la SCIC SAS HABITÉE à capital variable domiciliée au 43 rue des Hérideaux à 69008 LYON.

Déclare avoir pris connaissance de ses statuts.

Sera joint au présent bulletin le procès-verbal de délibération de la collectivité mandatant M./Mme (*Nom et Prénom*) qui souscrit ce bulletin.

Déclare avoir conservé une copie de ce bulletin de souscription.

Accepte d'être convoquée aux assemblées HABITÉE par courrier électronique en lieu et place de l'envoi postal et d'être destinataire d'informations et de communications institutionnelles de la part de la coopérative.

Adresse courriel :

Nombre de parts souscrites : (*en chiffres*) parts sociales de 100 euros chacune
..... (*en toutes lettres*)

Montant total versé à la SCIC HABITÉE : (*en chiffres*) euros

Mode de paiement : Chèque à l'ordre de HABITÉE

Virement bancaire sur le compte Banque Populaire au nom d'HABITÉE

IBAN : FR76 1680 7004 0062 7761 6821 458 – BIC : CCBPFRPPGRE

La collectivité déclare avoir versé ce jour en numéraire à la SCIC HABITÉE la somme de (*en chiffres*) euros (*en lettres*) euros, représentant la libération intégrale

de la moitié de chaque part souscrite.

La collectivité souscrit à la catégorie de sociétaire suivante :

.....
(Voir page suivante pour la liste des catégories de sociétaires)

Fait en deux originaux à :

Le : / /

.....



Le Président de la SCIC

Le représentant de la personne morale

BULLETIN DE SOUSCRIPTION DE PARTS SOCIALES – SCIC SAS HABITÉE

Catégories de sociétaires

Les catégories sont des groupes de sociétaires qui ont un rapport de nature distincte aux activités de la société.
Les catégories sont exclusives les unes des autres.

Sont définies dans la société HABITÉE, les six catégories d'associés suivantes :

Catégorie	Conditions	Nombre de parts minimum
1. Salariés et mandataires	Personne physique liée à la société par un contrat de travail et ayant cumulé au moins 6 mois d'ancienneté au sein de la société ou toute personne physique liée à la société par un mandat social.	1
2. Partenaires techniques	Personne physique ou morale ayant pour activité principale la maîtrise d'œuvre et dont l'objet social est en lien avec les activités de la société HABITÉE.	50
3. Entreprises de la construction et fournisseurs	Personne physique ou morale ayant pour activité principale la réalisation et/ou l'approvisionnement, matériel ou immatériel, d'opération dont l'objet social est en lien avec les activités de la société HABITÉE.	100
4. Collectivités publiques, organismes publics, aménageurs et bailleurs sociaux	Toute collectivité publique, collectivité territoriale, société d'économie mixte (SEM), organisme public, aménageur, bailleur social, société d'HLM, regroupement d'une ou plusieurs personnes morales cité précédemment, ainsi que toute personne morale, publique ou privée, dans laquelle l'État ou tout autre collectivité publique serait actionnaire.	1
5. Futurs acquéreurs	Toute personne physique ou morale faisant état d'une volonté d'acquérir et/ou d'assumer la gestion de tout ou partie d'une opération réalisée entièrement ou en partie par la société HABITÉE.	1
6. Soutiens et partenaires	Toute personne physique ou morale voulant soutenir, participer ou contribuer, par tout moyen, bénévole ou non, à l'activité de la société HABITÉE.	1